

## Conseil Municipal du 23 mars 2015

Présents : Bruno Girard – Sylvie Guisset – Antonio Dionosio – Jean-Yves de Montgolfier – Jean-Louis Poletti – Claire d'Agostino — Philippe Marce – Pascale Marion – Catherine Molard – Stéphanie Nosi – Frédéric Seguin - Jocelyne Moulin - Valérie Bressand

Absent(s) : Bruno Degenetais

Invité(s) : Stéfan LANDREAU (Trésorier Pélussin)  
Elodie Revollon (secrétaire de Mairie)

Extérieure(s) : monsieur SERPOLLIER

Secrétaire de séance : David CHAUMEIL

Ordre du jour :

- Présentation compte administratif 2014
- Vote du Budget 2015
- Proposition Budget 2015
- Vote Augmentation Impôts

Affectation du résultat 2014 (budget principal et assainissement)

### Affectation de résultats 2014 – assainissement

Le compte administratif s'établit avec un excédent d'exploitation de 6 953.85 euros , un déficit d'investissement de 899.12€.

Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents avec une affectation en section d'investissement de 899.12 € ( compte 1068) et en section de fonctionnement de 6054.73 euros (compte 002).

### Affectation de résultats 2014 – commune

Le compte administratif s'établit avec un excédent d'exploitation de 62.551.49 €, un excédent d'investissement de 42 249.05 €.

Le compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents avec une affectation en section d'investissement de 62.551.49 €. (compte 1068)

### Approbation des comptes de gestion 2014

M. le Maire déclare que les compte de gestions (budget commune et assainissement) dressés pour l'exercice 2014 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Vote du budget primitif 2015

M. Le Maire présente les budgets primitifs établis pour 2015.

Le conseil municipal approuve le budget primitif présenté comme suit :

#### Commune- M 14

Fonctionnement : 432 943 €

Investissement : 368 989 €

#### Assainissement – M 49

Fonctionnement : 48 804 €

Investissement :43 301 €

### Redevance Assainissement collectif

Le Maire explique que le tarif de la redevance assainissement payé par les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif doit couvrir les frais de fonctionnement de la station d'épuration.

Les tarifs inchangés depuis 2004 ne permettent plus la couverture de ceux-ci.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation de 5 euros pour l'abonnement soit 95 euros par an et une augmentation de 0.22 cts d'euros pour le m<sup>3</sup> d'eau assainie soit 1euros / m<sup>3</sup>

#### **Vote des subventions données aux associations**

M. Le Maire présente la liste prévisionnelle des subventions versées aux associations prévues lors de la commission finance. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette liste.

#### **Vote des taxes locales directes**

### **Taux inchangés depuis 2011**

#### **Taux N-1 :**

Taxe d'habitation 10.15

Taxe foncière bâtie 11.52

Taxe foncière non bâtie 35.88

#### **Taux votés à l'unanimité pour 2014:**

Taxe d'habitation 10.15

Taxe foncière bâtie 11.52

## **A/ Bilan budget 2014**

Le budget de la commune se divise en 2 sections :

- Budget Fonctionnement
- Budget Investissement

Avec pour chacun des recettes et des dépenses.

#### ***Fonctionnement :***

Dépenses :	363 492,97€
Recettes :	426 044,46€
Solde Bénéficiaires :	62 551,49€

#### ***Investissement :***

Dépenses :	482 832,67€
Recettes :	351 996,16€
Déficit année 2013	238 221,46

#### **Reste à réaliser :**

Dépenses :	51 946,00€ (travaux prévus mais pas encore réaliser en 2014)
Recettes :	201 580,00€ (subvention accordées mais pas encore perçues)
Solde Bénéficiaires :	42 249,05€

Les montant bénéficiaire du compte de fonctionnement doivent être transférer au compte d'investissement (autofinancement) ce qui fait une capacité d'investissement en 2015 de :

$$62\,551,49\text{€} + 42\,249,05 = 104\,800,54$$

**Délibération n°1 :**

Validation du budget 2014.

→ Adoptée à l'unanimité.

## **B/ Proposition du Budget 2015**

Le budget pour l'année 2015, basé sur les dépenses 2014 et celles prévues en terme de fonctionnement est le suivant :

### **Intégrer Tableau Elodie**

La baisse des dotations impacte directement le budget de notre commune. Les chiffres réels seront communiqués seulement courant avril. Au vue de la présentation du budget 2015 il apparait que le budget est équilibré mais très fragile car aucun imprévu n'est envisageable.

Il faut donc trouver des capacités de financement autres : hausse impôt afin de parer à d'éventuels imprévus (enneigement...) et autofinancement pour entretien bâtiments communaux.

Une Proposition de hausse d'impôts est faite sur la base de :

- Taxe Habitation 10.15% actuel proposé à 11%
- Taxe Foncière sur Bâti 11.52% actuel proposé à 12.52%
- Taxe Foncière sur non Bâti 35.88% actuel proposé à 35.88% = inchangé

Ce qui générera une capacité de financement de l'ordre de : 23 616,00€

Monsieur LANDREAU s'occupe de faire valider ou modifier cette proposition par la DGFIP afin que le budget puisse être voté lors du prochain conseil municipal.

## **C/ Validation du Budget Assainissement 2014**

Intégrer Tableaux Elodie

### ***Délibération n°2 :***

Validation du résultat du budget assainissement 2014. Affectation des résultats selon tableau ci-dessous :

Intégrer Tableaux Elodie

→ Adoptée à l'unanimité.

## **D/ Proposition du Budget primitif Assainissement 2015**

Intégrer Tableaux Elodie

### ***Délibération n°3 :***

Validation du budget prévisionnel de fonctionnement assainissement 2015 pour un montant de 59956€.

→ Adoptée à l'unanimité.

### ***Délibération n°4 :***

Validation du budget prévisionnel d'investissement assainissement 2015 pour un montant de 43191€.

→ Adoptée à l'unanimité.

### **Prochaine Date :**

Conseil Municipal      17 avril 2015 à 20H00